



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
**COMMISSION NATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME
CNDH-RDC**



Institution d'Appui à la Démocratie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° CNDH/001/CAB-RAP/03/2025

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH-RDC), exprime sa vive préoccupation suite à l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire dans la partie Est du pays particulièrement au Nord et Sud-Kivu, suite à l'agression du Rwanda avec ses supplétifs du M23 et de l'AFC.

La CNDH constate avec beaucoup de regret, les violations massives des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire perpétrées par l'armée Rwandaise avec ses supplétifs du M23 et de l'AFC. Elle présente ses condoléances aux familles des casques bleus et éléments de la force de la SADC tués lors des opérations de protection des civils.

Elle présente également ses condoléances aux familles des victimes civiles, patriotes WAZALENDO et des FARDC.

Le conflit armé en cours a occasionné, au Nord et Sud-Kivu, le déplacement massif de plus de 400.000 personnes. Les camps des déplacés à GOMA sont débordés et ne sont plus à mesure d'assurer la prise en charge, notamment des femmes et enfants qui se retrouvent à l'instant sans abris ni nourriture.

Les bombardements des sites densément peuplés à Minova, à Saké et à Goma ont conduit à des pertes en vies humaines parmi lesquels, les femmes, les enfants et les personnes vulnérables.

La CNDH déplore l'attaque à la bombe de l'hôpital : « charité maternelle » à Goma où plusieurs nouveaux nés ont trouvé la mort. Elle tient à rappeler que pareils actes constituent des crimes de guerre et crime contre l'humanité.

Subsidiairement à son communiqué n°014/PRES./PNM/01/2024 du 04/05/2024, la CNDH annonce poursuivre la documentation des cas des violations des Droits de l'Homme et rendra au moment opportun son rapport.

La CNDH invite la population et les organisations de la société civile à signaler, au niveau de ses bureaux de représentation, tous les cas des violations et atteintes aux Droits de l'Homme enregistrés dans les zones en conflit.

Siège National : 38, Boulevard du 30 juin, Réf : Arrêt Batetela/Kinshasa-Gombe

Contact : (+243) 99 841 1585 – 81 192 2470

E-mail : Kimbumbu1966@gmail.com ;

Website : www.cndhrdc.net

La CNDH appelle la Communauté Internationale à prendre des mesures fermes contre les auteurs de ces actes des violations des Droits de l'Homme au Nord et Sud Kivu et exige l'ouverture d'un couloir humanitaire en faveur des sinistrés.



Fait à Kinshasa, le 29 Janvier 2025

Me. KIMBUMBU DIDO Didier

[Signature]
Rapporteur